Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 32 (1924)
Heft: 2

Artikel: Note sur le passé des Piguet-Dessous
Autor: Golay, P.-A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-25785

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sec ; et l'on yra ce jourd'huy prier M. le Ballif de nous laisser jouxte nos droits ». Comme il fallait tout prévoir, au cas où ce dernier ne voudrait rien entendre, on décida qu'une députation se rendrait à Berne auprès de LL. EE. Nous ne savons pas quelle fut la suite de cette affaire.

(A suivre.) Dr André GUISAN.

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Suite et fin. — Voir N° de Janvier 1924.)

VIII

Les gens de La Vallée n'étaient pas exempts des superstitions qui faisaient, autrefois, le fonds des croyances populaires.

On raconte que, vers 1750, un membre de la Justice de La Vallée, ayant rencontré un nègre, il tomba à genoux en s'écriant : « Oh ! moncheû lou diabllou, ne mé fêté dzin dé mau ![1] »

Vers cette époque, on croyait encore qu'un esprit malin, qu'on appelait *lou Grebelliou,* habitait certains rochers. Il y en avait un en Pra-Rodet, à *la Roche-Bresenche.* Un autre gardait les mines fabuleuses de la Dent-de-Vaulion.

Chaque année, la veille de Noël, les *Grebellious* se réunissaient au nombre de sept et parcouraient La Vallée, montés à rebours sur des cochons et tenant la queue en guise de bride [2].

[1] Oh ! Monsieur le Diable, ne me faîtes pas de mal !

[2] Doyen Bridel.

Un autre esprit malfaisant, appelé *lou Nion-ne-l'oû* [1], hantait les *solins*[2] et autres lieux obscurs et solitaires. C'est lui qui semait les *terterots* et autre ivraie dans les champs [3].

Il n'y a pas très longtemps, il était encore de mode, aux Piguet-Dessous, d'envoyer les enfants, le soir, au galetas, où ils devaient crier trois fois : « Sans dents, sans barbe, si tu as du courage, viens me manger ! »

Cet usage avait probablement pour but d'affranchir la jeunesse de ces anciennes croyances.

Vers 1820, certaines gens récitaient encore avec ferveur la prière suivante :

« Lou bon Dieu no préservaî dé z'êgue droûmié, dé rotsé fendié, de la Caton tché Dzatié et dé toté lé vieilé fenné daou Seindin [4]. »

La *Caton* passait pour avoir le Grand Grimoire et dans la croyance populaire, les eaux dormantes, les roches fendues avaient une influence funeste. De même que rencontrer une vieille femme ou une chèvre noire portait malheur.

Chaque année, les garçons et les filles se réunissaient le premier dimanche de mai et allaient de maison en maison, quêtant et chantant :

1. Mai, vouaîque mai
Lou maî dé mai que vin d'entrâ !
Se caucouné dé ellié damé
An conserva cauqu'alliance
Et que l'ayon la coupllaisance
D'autié à no ballié.

[1] « Nul ne l'entend. »

[2] Soliers, galetas.

[3] Jusqu'en plein XIXme siècle, le pâturage de la Thomassette se louait un prix très bas, son chalet ayant la réputation d'être hanté par le *servait*.

[4] Le bon Dieu nous préserve des eaux qui dorment, des roches fendues, de la Caton chez Jaques et de toutes les vieilles femmes du Sentier.

2. Mai, vouaîque mai
Marion dé mai !
Etrannaz noùtra raîna
Avouê dé z'eu de la dzenellietta
Daou beurrou dé la toupenetta
Et de la farena dé la tiêssetta
Dé to çai que vo plliairé.

3. No zan passâ pé voûtré prâ
Lé blliâ san bin lévâ
Dieu bénessé la maison
Lé collondé, lé tsevron
Et to çai que y a daveron,
La fenna et l'allaîton. [1]

Avec les provisions ainsi collectées, on faisait une petite fête sur la Côte si le temps était propice, ou dans une grange et cela se terminait par une sauterie au son du violon ou de la flûte. On s'en donnait à cœur joie, les amourettes s'ébauchaient, et il faut croire que les belles y mettaient un certain entrain, car, disait une mauvaise langue. (Il y en avait déjà de ce temps) :

Depuis vers-chez-le Maître
Jusque vers-chez-Brinon
Les filles sont coquettes
Et aiment les garçons.

Après la descente des troupeaux, les jeunes garçons allaient sur la Côte couper des branches de sapin qu'ils

[1] *Traduction :*

1. Mai, voici mai
Le mois de mai qui vient d'entrer !
Si quelques-unes de ces dames
Ont conservé quelqu'alliance
Et qu'elles ayent la complaisance
De quelque chose à nous donner.

2. Mai, voici mai
Marion de mai !
Etrennez notre reine
Avec des œufs de la poule,
Du beurre de la *toupine*
De la farine de la *caissette*
De tout ce qui vous plaira.

3. Nous avons passé dans vos prés
Les blés sont bien levés.
Dieu bénisse la maison
Les poutres, les chevrons
Et tout ce qu'il y a alentour,
La femme et le nourrisson.

façonnaient en bâtons d'environ deux pieds. Ces bâtons étaient fendus à l'un des bouts et on les garnissait d'une certaine quantité de poix : On appelait cela des *leneinré* (lumières), ancien nom donné par nos aïeux à ces torches qui, dans les premiers temps, étaient leur seul mode d'éclairage.

Puis on faisait un *ramain* [1], ou grand feu de bois mort et lorsque la nuit était bien noire, on allumait les *leneinré* et l'on descendait en chantant. Le cortège se continuait à travers le hameau jusqu'à extinction complète des flambeaux.

Nous avons entendu dire à des vieillards que, primitivement, cette coutume avait pour but d'éloigner les fauves descendus de la montagne à la suite des troupeaux.

Les jeux étaient primitifs et parfois assez rudes. On jouait avec des pierres à *renguille-moineau* et surtout à la *goude*.

La goude était une pierre que l'un des joueurs s'efforçait d'amener dans un trou, en la poussant au moyen d'un pieu.

Ses adversaires, armés aussi de pieux, entouraient le trou et, à grand renfort de coups cherchaient à en éloigner la goude.

Il n'était pas rare que le pieu, se trompant d'adresse, fauchait les jambes des joueurs.

Dans les familles, les jeunes jouaient au *Pellie-Tot* [2]. petite toupie à quatre faces, que l'on faisait tourner avec les doigts et qui, suivant comme elle tombait, indiquait le gain ou la perte. L'enjeu était de la *faîne* et, plus rarement, des noix.

Les aînés jouaient au *char Breguet* dont on trouvait une table dans chaque maison.

Jusque dans la première moitié du XIXme siècle, les relations avec nos voisins de France laissaient assez à désirer

[1] Du vieux mot patois *Ramay*, subst. masc. : = Ramée, débris d'une coupe de bois.

[2] Pille-tout.

et il était de mode de se rendre deux ou trois fois par été aux *Chaux-Sèches,* pour se battre avec les *Bourguignons*[1].

Les *Grands-Piguet* n'étaient pas les derniers à fournir leur contingent de combattants et certains de leurs coups de poing sont restés légendaires.

Ces quelques remarques nous font voir que si, par certains côtés, la vie simple et rustique de nos ancêtres peut paraître enviable, les soucis, les vicissitudes d'une existence précaire, les mauvaises récoltes, les épidémies qui décimaient gens et bêtes ; une mortalité extraordinaire chez les enfants ; le défaut d'instruction, qui les rendait esclave de la routine ; une crédulité fortement empreinte de superstition et, il faut franchement le reconnaître, le manque absolu d'hygiène et même de propreté ; la grossièreté du langage et des habitudes, firent de tout le XVIIme siècle et d'une partie du XVIIIme, une époque qu'il n'y a pas lieu de regretter.

Cependant, à partir de 1750 environ, nous voyons le niveau moral s'élever progressivement. La fondation d'écoles dans toutes les localités de la Commune répandit les bienfaits de l'instruction.

Les industries lapidaire et horlogère, en amenant des rapports avec le Pays de Neuchâtel, et avec les villes de Genève, Lyon et Paris, contribuèrent grandement à l'adoucissement des mœurs et du langage, si bien qu'à l'époque de notre Emancipation, la commune du Chenit comptait nombre de personnes d'une culture élevée et qui, dans le commerce et les affaires publiques étaient en relations avec des sommités horlogères comme Berthoud et Breguet, politiques, comme J.-J. Cart et F.-C. de la Harpe, intellectuelles comme Ph. Bridel.

[1] C'est ainsi qu'on a continué, à La Vallée, à appeler les Franc-Comtois.

IX

Nous avons retrouvé dans les archives familiales des Piguet-Dessous un assez grand nombre de chansons, mais elles ne datent guère que de la fin du XVIIIme siècle.

Ce sont pour la plupart des chansons de soldat.

L'une d'entre elles, plaisantant le projet de descente en Angleterre de Napoléon, est assez curieuse.

Comme littérature locale, mentionnons la chanson patoise relatant les mésaventures amoureuses d'un don Juan de l'époque, surnommé *Corata,* et qui ne peut être reproduite ici.

Il en est de même de *Ma belle Catherine,* chanson qui, en outre, bien que composée il y a plus de cent ans, serait encore capable de réveiller certaines susceptibilités.

Une troisième de 1780 environ raconte les exploits de trois jeunes gens des Bioux arrivant au Moulin.

On ne dit pas si c'est le moulin du Brassus, celui du Sentier ou du Rocheray.

Le modeste hameau des Piguet-Dessous se ressentit des luttes et des divisions causées par l'avènement de la Liberté.

Ainsi, Henry Golay chez l'Héritier, quoique d'une famille entièrement dévouée à l'ancien régime, s'enrôla dans les compagnies levées par le Gouvernement Provisoire et qui se joignirent aux demi-brigades françaises.

En même temps, dans le camp adverse se trouvait son voisin et ami Timothée Golay, Chez Moïset, engagé dans le corps des volontaires de Rovéréa, qui rejoignait l'armée bernoise.

Henry Golay assista au combat de Neuenek, le 5 mars 1798.

Il fit aussi la Campagne de 1799 et prit part à la première bataille de Zurich où sa compagnie fut décimée. Lui-

même, blessé, rentra dans sa famille et mourut à l'âge de 42 ans, en 1813.

Nous nous trouvons ici au seuil de la période moderne.

Et cette époque ne rentrant pas dans le cadre que nous nous étions tracé, nous prendrons congé du lecteur, dont la patience nous a suivi jusqu'ici, trop heureux si, ayant fait revivre quelques traits de la vie de nos ancêtres, nous avons pu l'intéresser un peu.

P.-A. GOLAY.

POST-SCRIPTUM

Quelques souvenirs et traditions sur le Bas-du-Chenit.

On voit encore, sur le pâturage de Pra-Rodet, au lieu dit *la Verrière,* l'emplacement de deux maisons, ainsi que celui de la dite « Verrière » où l'on retrouve facilement des débris de verre et de pierre fondue.

Un plan de 1756 ou 7, indique que cet endroit était habité primitivement par des verriers (de Baupré, de Davi et Le Coultre, 1550 environ), qui y avaient bâti une chapelle, « où ils se réunissoient pour prier entr'eux ».

C'est probablement l'écho d'une tradition qui avait cours au XVIIIme siècle et que l'histoire confirme quant aux deux premiers noms, à condition qu'on lise « de Beaulieu » pour Baupré.

Quant à Pierre Le Coultre, il ne paraît guère qu'il ait habité Pra-Rodet.

Sur le même plan, on voit, à bise du chalet de *Meséry* et au bas du chemin de la *Racine* (Risoux), deux croix avec cette mention : « Endroit où les Bourguignons avoient planté une croix et où ils venoient en procession. »

Il s'agit sans doute de manifestations semblables à celles qui se produisirent tout le long de la frontière, et notam-

ment à la Ferrière au cours du XVIIme siècle, alors que les Bourguignons, poussés par les Jésuites revendiquaient La Vallée comme leur propriété.

On doit toutefois aussi considérer qu'en 1634 un délinquant bourguignon fut tué dans ces parages, par une patrouille des gens du Chenit et que ces processions pouvaient avoir trait à cet événement.

On voit aussi à Pra-Rodet, à l'endroit dit le *Corps de Garde,* l'emplacement de la guérite où se tenaient les soldats qui y montaient la garde dans les temps troublés.

Un autre de ces corps de garde était établi sur l'autre rive de l'Orbe, au vent du chalet de la Bursine.

Le mammelon situé au vent du *Corps de Garde* s'appelle le *Crèt des Danses.*

Ce nom, assez répandu dans nos montagnes, se rapporte à des croyances ou à des pratiques superstitieuses. Peut-être s'y est-on réuni dans les premiers temps, pour danser en rond autour d'un grand feu, selon l'ancienne coutume conservée du paganisme, peut-être aussi croyait-on que les esprits s'y rassemblaient pendant la nuit.

Non loin de là, un endroit assez profond de la rivière porte le nom de *Gollie-à-la-Vieille.*

La tradition dit que des fermiers de Pra-Rodet, trouvant que leur mère, infirme, vivait trop longtemps, conduisirent la pauvre vieille au bord de ce gouffre et l'y noyèrent.

Lors de l'Invasion des Alliés en 1814, un détachement d'Autrichiens occupa le Bas du Chenit. Une grand'mère du Crêt-Meylan se souvenait de les avoir vu longer le chemin qui du Campe suit le bas de la Côte et qui était le chemin primitif pour se rendre au Brassus.

Les habitants du Bas du Chenit n'eurent pas à se plaindre de ces soldats. On raconte que, voulant marquer leur recon-

naissance envers un hôte bienveillant, ils lui bûchèrent un tas de bois énorme.

Ce que voyant un voisin s'empressa de se procurer un moule de bois auprès duquel il plaça les instruments pour le bûcher, soit un chevalet, une scie, un plot et une hache. Mais les Autrichiens, qui avaient à se plaindre de sa conduite à leur égard, se contentaient, en passant devant son chantier, de se livrer à diverses contorsions en riant aux éclats.

Jusque vers 1820, on se servait, pour traîner les bois en hiver, d'un instrument appelé *l'eindzerê*. C'était une poutre d'une aune environ, à laquelle était fixée la limonière et qui était percée de plusieurs trous par où passaient les chaînes des *comangles*.

Les bois traînés par cet instrument incommode produisaient sur le chemin des *plongeons* appelés *fédiéré*, extrêmement fatigants pour les chevaux.

Un habitant du Bas du Chenit, de la famille Chez Moïse Aubert construisit la *lugette à traîner*, infiniment plus pratique, à laquelle on suspend les billons qui, ainsi ne peuvent plus se livrer à des plongeons intempestifs.

Bénédict Lecoultre, fils de Bénédict du Crêt des Lecoultre, s'engagea au service de la France vers 1800. Nous le retrouvons au Chenit en 1807, avec le grade de sous-lieutenant.

En compagnie du caporal Samuel Reymond, il y recrute dix jeunes hommes pour les régiments suisses.

De ce nombre était David-Joseph Piguet [1], frère aîné de Jeannôt, du Bas du Chenit, qui partit en disant : « Je reviendrai quand je serai général ! »

Il ne revint jamais, pas plus que ses camarades ; pas plus que le lieutenant Lecoultre qui mourut l'année suivante en Espagne.

[1] Engagé le 26 mars 1807. Prix : Fr. 80.—.

Nous possédons, à ce sujet, une lettre dont nous donnons ici copie :

Belle-Isle en Mer, le 10 août 1810.

Gautin capitaine commandant les 1er, 3e, 4e et 7e compagnies, 4e Rgt Suisse, détacher à Belle-Isle en mer.

A Mr Benedict Le Coultre Père au Chenit.

En réponce à vôtre léttre en date du 18 juillet consernant la mort de Mr votre fils, mon s.-lieutenant c'est par erreur que je l'avait donner sous le nom de Louis vû que son nom et Benedict. Je suis au désespoir d'être obliger de m'entretenir avec vous, pour un sujet qui doit faire toute vôtre affliction, mais je vais répondre à vôtre demande en tout ce qui est à ma connaissance ; le 24 May 1808 nous partime de Tolède en Espagne pour nous rendre devant Cadix en passant par l'Andalousie ; à notre arivée à Cordou Mr votre fils mon sous lieutenant tomba malade d'une fièvre tierce, cependant il vint avec nous jusqu'à Cordou où il dut entrer à l'hopital, le 11 juin ; ayent du batre en retraite le 16 du même mois pour revenir sur nos pas à Andujar Je fut le chercher au dit hopital et vint avec nous, ayent rester au camp jusquau 12 ou 13 juillet et ne pouvant ce rétablir il me demandat de rentrer à l'hopital lui ayent fait son billet il y rantra le 14 dit ; le 18 du même mois de juillet nous umes ordre de batre en retraite, une seconde fois mais ayant rencontrer des force quadruple au notre après un combat de 18 heure nous dume capituler et déposame les armes le 22 [1].

Mr votre fils avoit suivis avec l'ambulance mais la fatigue, le manque de soin même de la par des Espagnol a baucoup contribuer à sa mort Qui a eu lieu à l'Hopital d'Andujard dans les dernier jour de Juillet.

Quant aus esfet laiser tel que j'ai eù l'honeur de vous le marquer Je ferai vandre les esfait. Je vous en ferai tenir compte.

[1] Capitulation de Baylen.

Voilaz Mr tout les ranségnement que Je puis vous donner sur le sort malheureux de mon ami et compatriote.

Veuillez Mr en excusant mon barbouillage me croire en agréant la surance de mon rescepet.

Vôtre très humble et de vouer serviteur et compatriote.

GAUTIN, capitaine.

— Un frère du lieutenant Le Coultre, nommé David, servit aussi la France. Ayant fait partie avec un autre Combier d'une expédition contre les pirates, ce fut lui qui découvrit la cachette où ils s'étaient dissimulés, et qui s'écria : *Lé vouaitique lé pirâ, tui ! tui !* [1]

Il lui en resta le surnom de *Pirâ* ainsi qu'à sa famille, éteinte aujourd'hui, mais dont chacun se souvient chez nous.

MÉDECINE D'AUTREFOIS

Notre collaborateur, M. Raoul Campiche, a publié sur ce sujet dans le *Courrier de la Côte,* du 3 mars 1923, un article dont nous détachons les passages suivants :

Chacun sait qu'autrefois la saignée était considérée comme le meilleur remède à tous les maux, ou pour employer une expression connue, comme une panacée universelle. Aussi nos pères se faisaient-ils saigner à toute occasion, en choisissant cependant les jours que l'on croyait les plus favorables à cette opération, tout comme aujourd'hui des gens hésiteront de se mettre en voyage un vendredi.

A ce propos voici une sorte de calendrier médical que nous trouvons dans un « livre de recettes » ayant appartenu au ministre De Petra, pasteur à Cossonay en 1673.

SAIGNER

Jour marqués, bons ou mauvais, pour ouvrir la veine, dès le premier jour du renouvellement de la lune, jusques au dernié jour.

[1] Les voici les *pirâ* (pirates) tous ! tous !